

## Vocabulaire de l'explication (1/4)

### \*accents de l'alexandrin :

L'alexandrin classique porte 4 accents (2 accents fixes sur la 6<sup>e</sup> et la 12<sup>e</sup> syllabe + 2 accents mobiles). L'accent mobile se trouve souvent avant la ponctuation : « Je suis belle, ô mortels, comme un rêve de pierre » (Baudelaire). Quand un mot ou un groupe de mots est long, l'accent porte sur sa dernière syllabe.

\***adoucisseurs** : les interactants doivent parfois modifier la modalité de réception de leur discours : procédés lexicaux ; morphologiques (temps) ; figures (litote, euphémisme, circonlocution, concession, etc.) ; procédés prosodiques (ton de la voix, hésitation) ; formules de politesse.

\***adynaton** : forme d'hyperbole inconcevable (« je n'ai pas d'épaules », pour « mes épaules sont petites »).

\***anacoluthie** : rupture de construction syntaxique ("Elle berce et parle à l'enfant")

\***anadiplose** : répétition au début de la phrase d'un terme qui clôt la précédente ("Je vis ce beau Lyon, Lyon que tant je prise").

\***antanaclase (= diaphore)** : reprise d'un terme en en changeant le sens ("le coeur a ses raisons que la raison ignore").

\***antonomase** : type de métonymie qui consiste à prendre un nom propre pour un nom commun, ou inversement (Caton = vertu ; Balkans > balkanisation = fragmentation ; Tartuffe = un tartufe = hypocrite).

\***asyndète** : sorte d'ellipse consistant à retrancher une conjonction copulative (« Je suis venu, j'ai vu, [c'est pourquoi] j'ai vaincu »). La parataxe asyndétique produit un effet de foisonnement, de vivacité ("la saison était haute en couleur, elle était fraîche, elle était grasse") ≠ la parataxe syndétique (polysyndète) un effet d'accumulation ("et la terre brûlait, et le feu détruisait...").

\***autorité de l'énonciateur** : le comportement des sujets à l'égard d'un discours est fonction de la légitimité attachée à un statut qu'on reconnaît à l'énonciateur. Autorité montrée : on ne l'explique pas, elle se manifeste à travers l'énonciation même (corporalité, statut social, etc.). Autorité citée : le locuteur invoque une source censée le légitimer. Les discours constituants ont par nature plus d'autorité que les autres (texte scientifique > de vulgarisation).

\***bathos** : gradation ascendante interrompue ("esprit charmant, aimable, fin, gracieux, exquis, petit").

\***bucolique (fém.)** : poésie pastorale (« du bouvier »), inventée par Théocrite (*Idylles*),

continué par Bion, Moschos, et Virgile (*Bucoliques*), qui lui donna son cadre arcadien : poètes-bergers chantant leurs amours, leur musique, dans un décor grec stylisé. Présence de Pan et des nymphes. Subtilité de composition et distance étudiée avec la réalité de la vie pastorale. Ce cadre pastoral fut volontiers employé comme commentaire social voilé. À partir du titre appliqué aux *Bucoliques* de Virgile, l'églogue (fém.) a désigné jusqu'au Moyen Âge le poème pastoral, alors que son sens 1<sup>er</sup> est : « poème de circonstance », « morceau choisi ». Type de césure « bucolique » : au 4<sup>e</sup> pied de l'hexasyllabe.

\***burlesque** : comique de situation, réaliste, bas et outré, relevant d'expressions triviales pour évoquer des réalités nobles ou élevées en prêtant aux héros des actions et des propos vulgaires et bas. Procédé possible de la parodie, mais n'est pas nécessairement parodique.

\***champ lexical (du signifié au signifiant)** : repérage d'un ensemble de lexies ayant un sème (unité constitutive du sens ; il faut plusieurs sèmes pour constituer le signifié) en commun. On peut étudier un champ lexical sans envisager le contexte (champ lexical de la liberté : « affranchi », « libérer », « loisir », etc.

\***césure** : Pause à l'intérieur d'un vers d'une certaine longueur, après une syllabe accentuée, généralement en accord avec le sens et la structure syntaxique de l'énoncé. La césure lyrique cherche à donner le plus d'importance au son [e] ("La verrai-je jamais récompensée ? ») ; dans l'alexandrin classique, la seule césure en e muet autorisée est celle qui produit l'élision (« Mais il me faut tout perdre et toujours par vos coups »). Quand l'alexandrin n'a pas de césure à la 6<sup>e</sup> syllabe (à l'hémistiche), le vers est dit « libéré » (2-8-12 ou 4-10-12) ou « romantique » (4-8-12).

\***champ dérivationnel** : on étudie un terme en relation avec d'autres termes de la même famille morphologique. Le **polyptote** rassemble plusieurs formes de la même lexie (*gentil - gentils - gentiment*).

\***champ notionnel (du S<sup>e</sup> au S<sup>ant</sup>)** : étude d'un corpus de lexies qui envisage une réalité dans un cadre, généralement historique (le vocabulaire de la démocratie dans les années 1830-1848).

\***champ sémantique (du S<sup>ant</sup> au S<sup>e</sup>)** : on isole une lexie et on en étudie ses différents sens et effets de sens, dénotatifs, connotatifs, historiquement (diachronie) ou dans la langue actuelle (synchronie), par comparaison avec d'autres lexies. Approche dite "sémasiologique", (= du signifiant vers les signifiés).

\***chronographie** : description qui caractérise le temps écoulé par des circonstances qui s'y rattachent (« quelques bouteilles plus tard »).

\***circonlocution** : est à la phrase ce que la périphrase est au mot. Détour de langage qui, en évitant les termes précis, vise à masquer la pensée ou à adoucir ce que l'on veut dire.

\***concession** : « Je suis tout de même obligé de reconnaître que ... » ; « Oui, sans doute, je ne suis qu'un voyageur, mais... ». Figure de pensée par laquelle on accorde qq. chose à son adversaire, souvent pour en tirer ensuite parti contre lui ; on feint de reculer, mais pour avancer plus sûrement.

\***connotation / dénotation** : sens qui s'ajoutent aux sens objectifs d'un mot que rassemble le dictionnaire (selon la situation, le contexte ou les références culturels de l'énonciateur). La dénotation regroupe les sens d'un mot tel qu'ils apparaissent dans le dictionnaire. *Cheval* désigne par dénotation l'animal, de façon neutre. *Canasson* ou *destrier* modifient par connotation la perception qu'un énonciateur a de l'animal.

### Vocabulaire de l'explication (2/4)

\***déictiques** : éléments linguistiques dont la présence détermine un repérage absolu, coupé de la SE. Les faits et les êtres se rapportent au *moi*, à *l'ici*, au *maintenant* : ils manifestent dans l'énoncé la présence du sujet de l'énonciation. Le référent qu'ils désignent ne peut être identifié que par les témoins de l'acte d'énonciation. Déictiques spatiaux : *devant*, *derrière*, *ici*, *à droite*, *là*, *venir*. Déictiques temporels : indicatif, valeurs temporelles de base.

*Tu vois cette chaise, derrière la table ?*

\***dérivation** : avec la composition, un procédé de création lexicale. 2 moyens existent : addition d'un affixe à une base ; variation interne de la base. On parle de dérivation impropre/hypostase (le plus souvent une substantification) quand une unité lexicale change, sans modification formelle, de catégorie grammaticale (un tartufe > antonomase ; le boire ; l'utile et l'honnête).

\***diatribe** : du grec *diatriba*, « entretien, discussion » > discussion d'école > dissertation critique sur un point de doctrine > confusion avec le latin *detrimendum* > XVIII<sup>e</sup> s. : critique violente, injurieuse.

\***dialecte** : variante d'une langue utilisée dans une aire géographique et/ou sociale plus restreinte que celle-ci. Il n'existe pas de différence linguistique entre une langue et un dialecte : dans les 2 cas, on se trouve en présence d'un système lexical, syntaxique et phonétique complet. La différence est

d'ordre social, politique, culturel : pour des raisons historiques diverses un dialecte a acquis le statut de langue nationale (ou langue commune).

\***diégèse** : ensemble des données narratives présentées dans un récit. « Univers spatio-temporel désigné par le récit » (Genette, *Figures III*). Il est utile de distinguer le contenu du récit, l'histoire et l'acte par lequel un récit « se » narre. Genette donne à « diégèse » un nouveau sens : Platon et Aristote opposaient « diégésis » (διήγησις : narration, fait de raconter les choses) à « mimésis » (μίμησις : imitation chez Platon, puis reproduction, fait de montrer les choses, représentation). Une représentation mimétique est une représentation directe de la réalité (on voit les personnages agir, on les entend parler), par ex. sur une scène de théâtre. Une représentation diégétique en est la représentation indirecte (l'histoire est racontée par un narrateur), par ex. dans un récit. Un récit alterne souvent des passages diégétiques et mimétiques (dialogues entre les personnages rapportés au discours direct). Ne pas oublier que la *mimesis* reste une représentation, c'est-à-dire une construction de la réalité par un auteur. Elle produit seulement un effet de réel et n'est ni plus « vraie », ni plus « fausse » qu'une représentation indirecte.

\***discours** : mise en oeuvre de la langue, se réalisant en énoncés écrits ou oraux, en situation.

\***distanciation** : quand la 1<sup>re</sup> ou la 2<sup>e</sup> personne (pron. ou dét.) est remplacée par un nom ou un pronom à la 3<sup>e</sup> pers. ou un article (JOAS – *Joas ne cessera jamais de vous aimer.*).

\***ecphrasis** : description littéraire, particulièrement minutieuse, d'une oeuvre d'art (par ex. la description du bouclier d'Achille forgé par Héphaïstos, au chant XVIII de l'*Illiade*).

\***élégie** : 1. Poème aux sujets variés mais le plus souvent mélancoliques, composé de distiques élégiaques. Pas un genre, mais une forme, à l'origine.

2. Poème lyrique de facture libre, écrit dans un style simple qui chante les plaintes et les douleurs de l'homme, les amours contrariés, la séparation, la mort. *Élégie amoureuse, plaintive, tendre, triste; les élégies de Ronsard, de Chénier.*

\***énallage (fém.)** : transfert de mode, temps, de genre, de nombre, de personne. On n'a pas la forme qu'on attendrait : "il revient demain" pour "il reviendra demain". C'est aussi par énallage que l'indicatif est remplacé par l'infinitif introduit par « de » : *Ainsi dit le Renard, et les flatteurs d'applaudir.*

\***énoncé** : donnée linguistique constituée par une suite finie d'unités de la chaîne parlée, délimitée par 2 périodes de silence.

\***épanalepse** : répéter, après un intervalle, un ou plusieurs mots, ou même un membre de phrase : *Je l'ai vu, de mes yeux vu, vu comme je vous vois.*

\***épigramme (fém.)** : « inscription » en hexamètres, puis en distiques élégiaques. On s'adresse au destinataire (parfois un mort) de manière laconique. Devient un genre littéraire à partir du IV<sup>e</sup> s. : court poème écrit à l'occasion d'un événement, grave ou banal. Callimaque et Asclépiade (thèmes : mort, amour, vin ; dimension personnelle). Au I<sup>er</sup> s., le genre acquiert le tour inattendu (paradoxe, jeu de mots). À Rome, genre représenté par Catulle et surtout Martial (trait piquant et paradoxal).

\***éthos** : notion provenant de la *Rhétorique* d'Aristote. Intonation, gestes, allure générale de l'orateur : il ne dit pas explicitement qu'il est honnête homme, il le montre à travers son énonciation. Il arrive que le destinataire ne construise pas l'éthos visé par le locuteur : le destinataire attribue au garant de l'énonciation un caractère, un ensemble de traits psychologiques et une corporalité. Les divergences entre les genres de discours ne sont pas seulement affaire de contenu ; elles passent aussi par des divergences d'éthos. Il existe un éthos préalable (prédiscursif) : les représentations du locuteur antérieures à l'énonciation.

\***éthopée** : peinture du caractère et des mœurs d'un personnage.

\***étymologie** (« étude de l'élément véritable » [du mot]) : fondement de la grammaire qui permet d'établir des relations entre un mot donné et d'autres éléments de la langue. L'étymon du mot est la base lexicale d'origine qui permet de retracer l'histoire d'un mot. Le mot « équitation » a pour base étymologique le terme latin *equus* (« cheval »). Un autre nom latin, *caballus*, est à l'origine de « cheval » en français.

\***euphémisme** : on déguise des idées désagréables, violentes ou tristes sous des noms qui n'expriment pas ces idées (« chatouiller les côtes » = « battre »).

\***formation des mots** : les mots ont tous un sens que porte le radical (*fin* – *finir* – *définition*). Si les préfixes permettent de modifier ce sens (*faction* – *perfection* – *im/perfection*), les suffixes, eux, servent à changer de catégorie grammaticale (on passe par exemple d'un nom à un adverbe : *gravité* → *gravement*).

\***grotesque** : aspect caricatural d'une figure inspirée des décorations de l'excavation (*grotta*) de la Domus Aurea de Néron → représentation licencieuse, fantaisiste et caricaturale → "illusion, chimère" (Montaigne) → "fantastique, fou" (Pascal) → catégorie esthétique essentielle (Hugo, Gautier, Baudelaire), valeur positive du grotesque apparenté à « baroque » : moins réaliste et trivial que le burlesque, le grotesque implique l'imagination fantastique. Auj., utilisé dans le sens de « ridicule », sans la notion de bizarrerie.

\***homonymie** : relation entre plusieurs formes linguistiques ayant le même signifiant graphique (*élan* – *élan*) et/ou phonique (*verre* – *vert*) et des signifiés totalement différents.

\***hypallage (fém.)** : à l'intérieur d'une proposition ou d'une phrase, transfert de caractérisant (*d'un mauve pluvieux*) d'un mot vers un autre : *Ibant obscuri sola sub nocte per umbram = Ils avançaient, obscurs dans la nuit solitaire, à travers l'ombre.*

\***hyperbate (fém.)** : placer hors du groupe syntaxique un terme qui venait s'y inscrire (« La nuit m'habitera et ses pièges tragiques »).

\***hyperbole (fém.)** : Figure de style consistant à mettre en relief une notion par l'exagération des termes employés : *C'est à mourir de rire / Je croyais vivre ma dernière heure / Ses moindres actions sont des miracles.* Elle se combine souvent avec la métaphore ou le langage familier.

\***hyponymie / hyperonymie** : désigne la relation du genre à l'espèce. L'hyponyme est un mot dont le signifié est hiérarchiquement plus spécifique que celui d'un autre : *vermillon* pour *rouge* ; *bouledogue* pour *chien*.

\***hypotypose** : figure de style consistant à décrire une scène de manière si frappante, qu'on croit la vivre. En décrivant les choses comme si on les avait sous nos yeux, on reste dans le cadre du récit mais on fait d'un récit ou d'une description un tableau dynamique.

\***idiolecte** : ensemble des traits linguistiques composant les dominantes langagières propres à un individu.

\***idylle** : étymologiquement « petite forme » (grec εἰδυλλίον, « petite poésie »), nom donné à l'époque romaine aux poèmes de Théocrite, ceux-ci ne relevant pas tous du genre pastoral. La célébrité des poèmes décrivant avec charme la vie pastorale des coteaux siciliens a fait que le nom désigne, à partir du XVI<sup>e</sup> s., le poème bucolique. Le terme s'est même étendu aux œuvres d'art picturales et musicales inspirées d'un sujet pastoral.

\***immixtion du narrateur** : imparfaits de commentaire, 1<sup>re</sup> sg, vérité générale, évaluation,

caractérisants axiologiques (jugements de valeur esthétique ou morale).

\***implicite** : on tire d'un énoncé et de son contexte des contenus qui ne constituent pas en principe l'objet de l'énonciation. *Paul ne va plus à la montagne* :

→ implicite sémantique : on dégage un présupposé, qui se trouve dans l'énoncé même : Paul a l'habitude d'y aller.

→ implicite pragmatique (ou sous-entendu) : les présupposés sont attachés à l'acte de parler même, et dépendent du contexte : le locuteur connaît bien Paul ; on informe qq'un au sujet de Paul.

Quand on pose une question, on fait pragmatiquement présupposer que le récepteur connaît la réponse, ou que la question l'intéresse. Les présupposés et sous-entendus participent de la force illocutoire des énoncés.

\***isocolons** : membres de phrase égaux, en tenant compte du nombre des syllabes (*Veni, vidi, vici* ≠ *Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu*).

\***isolexisme** : répétition, à partir d'une dérivation, dans les limites de la phrase, d'une lexie, mais dans des conditions morphologiques et syntaxiques différentes (*Vous jurez par des jurons ; vous jugez sans jugement*). Figure proche du polyptote.

\***isotopie (du S<sup>e</sup> au S<sup>ant</sup>)** : récurrence de certains traits phoniques, sémantiques, syntaxiques, rhétoriques qui assurent la cohérence de l'énoncé (*aux premières heures, l'aube allume la source*). Quand il y a rupture d'isotopie, on parle d'allotopie. L'énoncé relève alors de l'absurde et de la contradiction (*Il est présent tout en étant absent ; Dans une longue enfance ils l'auraient fait vieillir*).

\***langage** : aptitude à communiquer, propre à l'espèce humaine ; le principal moyen dont se sert l'humanité pour communiquer. Faculté naturelle, le fait d'une espèce. Avant Saussure, la tradition identifiait le langage à la pensée. On considérait le mot comme l'émanation de la chose qu'il désignait : cette attitude appelée *empirique* ou *nominaliste*, envisage la langue comme une simple nomenclature, un catalogue du réel. Sert à (s')exprimer et de support à la pensée. C'est l'aspect oral qui définit le langage : certaines langues n'ont pas d'expression écrite.

\***langue** : mode de communication utilisé par une communauté linguistique donnée.

\***lexie** : unité lexicale de sens, qui peut être composée de plusieurs mots (*pomme de terre, patate*).

\***litote** : nier le contraire d'une chose pour l'affirmer. Comme dans le cas de l'antiphrase, le contexte et l'intonation décèlent la litote. (*Nous ne*

*mourrons pas de faim aujourd'hui ; Va, je ne te hais point ; un rôle non moins important*).

\***métadiscours** : l'énonciateur commente l'énonciation, général<sup>t</sup> en sollicitant l'approbation de l'allocutaire (*si je peux dire ; c'est-à-dire que*). Le métadiscours peut porter sur le discours du coénonciateur (*tu as raison de dire que...*), mais peut aussi marquer une autocorrection, une (in)adéquation des mots, un guidage dans l'interprétation, une reformulation, des excuses... Le métadiscours et la polyphonie relèvent de la dimension dialogique du discours, qui doit se frayer un chemin à travers un espace saturé des énoncés autres. Le métadiscours participe aussi de la construction de l'éthos de l'énonciateur.

\***métadiscours / métacommunication / métalinguistique** :

-métadiscours : commentaire portant sur les propos tenus dans l'échange (*comme je te l'ai dit*)

-métacommunication : porte sur la conduite de l'interaction (*vous m'avez suivi ?*)

-métalinguistique : porte sur la langue (*au sens habituel du mot « course »*).

#### Vocabulaire de l'explication (4/4)

\***métalepse / antimétalepse** : en narratologie, procédé par lequel un ou des éléments d'un récit franchissent le seuil qui le sépare d'un autre qu'il contient ou qui le contient. Nommée par Genette dans *Figures III* (1972), elle constitue une infraction au pacte fictionnel habituel. L'un des cas les plus cités de métalepse est celui que l'on rencontre dans *Continuité des parcs*, nouvelle de l'écrivain Julio Cortázar : un personnage lit l'histoire d'une femme adultère dont l'amant s'en va tuer le mari, lequel se révèle être, nous le découvrons à la fin, le personnage qui justement lit le livre. Ici, le récit enchâssé surgit sans prévenir, violant la frontière entre diégèse (récit principal) et métadiégèse (récit enchâssé), dans le récit qui l'enchâsse.

Genette a proposé, dans son ouvrage *Métalepse* (2004), de nommer « antimétalepse » ce cas particulier de métalepse qui consiste à faire remonter dans un récit-cadre un élément d'un récit interne (par exemple si, dans *Manon Lescaut*, Tiberge intervenait aux côtés de Des Grieux ou de Renoncour pour compléter leur récit) . Le mouvement inverse, qui voit l'introduction de la diégèse dans la métadiégèse, par exemple l'entrée d'un narrateur extradiégétique en tant que personnage agissant dans une histoire qu'il n'était censé que raconter, conserverait le nom général de « métalepse ».

\***métaphore** : quand le C<sup>é</sup> n'est pas exprimé, elle est dite *in absentia*. Formes possibles de la métaphore *in praesentia* : relation attributive, apostrophe, apposition, substantif + substantif. Le comparant est aussi appelé phore.

\***métaphore & correspondance** : la correspondance s'établit entre 2 phores (comparants). Emploi corrélatif de 2 images symboliques, dont chaque comparant appartient à 2 ordres sensibles distincts, mais dont le thème est identique. *Tout en chantant sur le mode mineur / Et leur chanson se mêle au clair de lune, / Au calme clair de lune, triste et beau* → *chanson* et *clair de lune* rapprochés parce qu'ils sont représentatifs, chacun dans leur ordre, du même sentiment (*mode mineur, triste et beau*).

\***métathèse** : transformation d'un mot par déplacement de lettres (*nu rouj el luop* ; cf. aussi les contrepèteries).

\***mise en abyme** : en littérature, procédé consistant à placer à l'intérieur de l'œuvre principale (récit ou pièce de théâtre) une œuvre qui reprend de façon plus ou moins fidèle des actions ou des thèmes de l'œuvre principale : dans *Le Malade imaginaire*, Béralde invite Argan à voir une comédie de Molière traitant du thème de la médecine.

\***néologisme** : la néologie consiste en l'ajout de significations, de mots ou de tours nouveaux, quand se fait ressentir la nécessité de la dénomination d'objets nouveaux, abstraits ou concrets. Sur le temps long de l'histoire de la langue française, on considère comme néologismes les termes *covid*, *courriel*, *wifi*, *audiolivres*, ou *cybercriminalité*. Par définition, tout néologisme est appelé à disparaître en tant que tel : à la fin du XVIII<sup>e</sup> s., le nom *néologisme* était un néologisme.

\***norme** : l'usage dominant, par rapport aux variations effectives que présente toute langue.

\***palilogie** : répétition immédiate, afin d'insister sur une idée (*et je lui dirais : « Crève ! Crève ! »*)

\***parastase** : accumulation de phrases reprenant la même idée.

\***parataxe** : effacement syntaxique des rapports de dépendance entre propositions. L'hyperhypotaxe désigne le recours excessif aux rapports de dépendance (par exemple une série de 4 PSR imbriquées les unes dans les autres).

\***parodie** : imitation consciente et volontaire à des fins plaisantes, soit du fond, soit de la forme (non nécessairement satirique). Elle utilise des procédés divers (dont la caricature) : elle est donc plus un genre qu'un procédé.

\***parole** : réalisation concrète de la langue, le fait d'un individu.

\***paronymie** : rapprochement de mots dont la prononciation est très proche (*légères lingères*). Deux mots qui se ressemblent sont appelés paronymes.

\***période (oratoire)** : phrase à mouvement circulaire, articulée et mesurée. Mise en relief par le rythme et la structure grammaticale. *protase* > *sommet* < [antapodose] apodose-*clausule*. Harmonie, cohérence de la pensée, style attique.

*La plus noble conquête que l'homme ait jamais faite est celle de ce fier et fougueux animal qui partage avec lui les fatigues des guerres et la gloire des combats.*

Cadence majeure : lorsque l'apodose > la protase.

\***périssologie** : ajouter à une pensée suffisamment exprimée d'autres termes surabondants (*Puis-je me permettre de prier ; voire encore par exemple*). Effet comique plus marqué que dans le pléonasme.

\***phrase** : l'énoncé oral (suite d'unités de la chaîne parlée, délimitée par 2 périodes de silence) se distingue à l'écrit, dans le cas de la phrase verbale, par son sens contenu dans un verbe noyau conjugué. Il commence par une majuscule et se termine par une pause forte (point, points de suspension, point d'interrogation ou d'exclamation).

\***polyptote** : isolexisme d'ordre morphologique (*je me demande, tu te demandes, demandons !*) : plusieurs formes grammaticales du même mot.

\***polysémie** : association d'un signifiant unique et de signifiés multiples. En langue, il est possible d'opérer une approche synchronique : les différents signifiés de *canard*. Le contexte et le cotexte permettent d'éviter la lecture polysémique du mot. *Va me chercher le canard de mercredi, s'il te plaît. Il est dans le salon.* (cotexte : COD de « chercher » → pas un animal / contexte : "de mercredi" + "salon" → pas un animal ; facilité de transport → pas un animal).

\***prétérition** : cacher pour mieux montrer ; feindre de ne pas vouloir dire ce qu'on affirme, et le faire en cela- clairement (*je ne dirai pas que cet homme est un escroc*).

\***prolepse (prévention, réfutation anticipée)** : prévenir les objections en se les faisant à soi-même (*on dira que...*).

\***prosodie** : ensemble des règles relatives à la quantité des voyelles dans les poésies grecque et latine / d'où ensemble des règles et usages du compte syllabique de la poésie française / en linguistique, partie de la phonétique qui étudie l'intonation, l'accentuation, les tons, les rythmes, les pauses, les durées, les phonèmes / en musique, ensemble des règles de concordance entre les

accents d'un texte et ceux de la musique qui les accompagne.

\***prosopographie** : description des qualités physiques d'un personnage.

\***prosopopée** : faire parler les morts, les inanimés, les puissances invisibles, les absents. Permet d'échapper au cadre du récit et nous fait entrer dans celui de l'énonciateur.

\***signifiant** : ensemble de signes (phonèmes, graphèmes) qui constituent le support d'une signification (ou sens).

\***signification** : la représentation mentale qu'on se fait de la réalité, appelée "réfèrent", que le mot désigne. Dans le cas des mots grammaticaux (article, préposition...) et des noms propres, le mot possède un signifié, mais pas proprement un sens, qui est un effet produit par le texte, effet établi par les réflexions et les analyses du lecteur.

\***syllepse** (glissement de sens) : un mot est employé en même temps au sens propre et au figuré (*Brûlé de plus de feux que je n'en allumai*).

\***synecdoque** : type de métonymie qui crée un rapport d'inclusion entre S<sup>é1</sup> et S<sup>é2</sup> (le tout est désigné par la partie, ou l'inverse : *il y a deux cents têtes dans le théâtre*).

\***synonymie / antonymie** : notion remise en cause depuis longtemps. 2 signifiants différents peuvent avoir un même signifié (*pièce / pjes ; morceau / morsso*). Mais ce signifié, s'il regroupe une majorité de sèmes communs, peut comporter des sèmes différents qu'il est pertinent de repérer. De même la relation antonymique peut désigner une relation d'opposition moins marquée (signifiés entre lesquels il existe des intermédiaires : *généreux / égoïste / intéressé*).

\***texte** : ensemble de mots écrits constituant un tout, caractérisé par son organisation, sa cohésion, sa clôture linguistique et/ou sonore.

\***trope** : afin d'embellir un texte ou à le rendre plus vivant, le trope emploie un mot ou une expression dans un sens détourné de son sens propre (*voiles pour vaisseaux ; chaînes pour servitude ; mon soleil radieux pour désigner un être cher*). Désigne le type de figure de style portant sur le sens des mots. Détour de sens, figure portant sur les sens possibles de certaines lexies ; fondée sur un écart entre le signifié et le réfèrent visés par un mot dans une langue et ceux du discours étudié (comparaison, métaphore, synecdoque, métonymie).

\***versification** : art de composer des vers.

\***zeugma** : construction latine qui consiste à relier 2 éléments du discours par un membre qu'on ne répète pas. Produit parfois des anacoluthes : *J'ai l'estomac fragile et horreur du grailon* (zeugma

syntactique). Remarquable : le zeugme qui unit un terme abstrait et un terme concret (*vêtu de probité et de lin blanc* ; zeugma sémantique).